



PROCEDE D'EVALUATION initial

1.1 Décrire et formaliser le procédé d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite et le mettre à disposition du public

1.1.1 Evaluation informatique

L'évaluation de départ principalement utilisée est une évaluation informatique fournie par un fournisseur agréé (Planète Permis). Elle mesure 12 aptitudes cognitives chez l'élève :

- **Concentration** : capacité à trier les différents stimuli visuels et auditifs de manière à prioriser ces actions. Il faut souvent ignorer certaines informations non pertinentes afin de réussir à répartir l'attention vers d'autres canaux d'informations.
- **Coordination motrice** : capacité à synchroniser correctement ses gestes, au niveau des yeux et des mains. Compétence complexe car nous devons orienter à la fois les mouvements de la main en fonction de stimuli visuels et réagir en conséquence.
- **Inhibition** : capacité à ignorer les stimuli non pertinents lors de l'exécution d'une tâche. Phénomène de blocage volontaire d'une action, d'une réponse ou d'un comportement considéré comme non souhaitable
- **Mémoire visuelle à court terme** : capacité à garder temporairement une petite quantité d'informations visuelles (formes, couleurs, positions relatives) actives et disponibles dans sa mémoire pour une courte durée.
- **Estimation** : capacité à estimer la position future d'un objet par rapport à sa vitesse et à sa distance.
- **Largeur du champ de vision** : correspond à la quantité d'informations qui nous parvient des alentours quand on regarde droit devant.
- **Adaptation** : processus mental qui permet de rediriger son attention d'un canal d'information à un autre aussi rapidement que possible ou de changer le cours d'une action tout en conservant un haut niveau de performance.
- **Attention partagée** : capacité à exécuter avec succès plus d'une action à la fois tout en portant attention à d'autres chaînes d'information.

- **Prévention des risques** : trait de personnalité indiquant une tendance à choisir une option plus prudente que risquée.
- **Obéissance aux règles** : trait de personnalité indiquant une tendance à ignorer sciemment le code de la route selon le jugement subjectif du conducteur.
- **Balayage visuel** : capacité à rechercher activement les informations pertinentes dans notre environnement de manière rapide et efficace.
- **Temps de réaction** : Capacité à percevoir et à traiter un simple stimulus et à y répondre efficacement. Lorsque l'élève a terminé le test, il découvre son résultat sous la forme d'une lettre qui correspond à un nombre d'heures prévisionnel.

Les performances des 12 facultés sont listées en fonction de ses résultats (du meilleur au moins bon avec mention de son niveau par rapport à son groupe d'âge.

Le test dure 45 minutes environ.

Après explication des résultats et signature de l'enseignant et de l'élève, un volet est remis à l'élève et un autre est conservé par l'école de conduite. Un document explicatif de l'évaluation informatique est disponible sur simple demande au secrétariat de l'école de conduite.

1.1.2 Evaluation pratique

Il est parfois procédé à une évaluation pratique : A la demande de l'élève En cas de changement d'auto-école après plusieurs heures de pratique réalisées

En cas d'échec à l'examen pratique

En cas de dérogation aux 20 heures de conduite obligatoires

L'évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préétablie fournie par un fournisseur agréé et conforme au R.E.M.C.

Ecole de Conduite Laurence

laurenceric@bbox.fr

www.ecoledeconduitelaurance.com

20, Rue des forges à Corbigny, 03.86.26.00.83 – Agrément : E13 058 0004 0

13, Grande rue à Premery, 03.86.36.33.07 – Agrément : E16 058 0002 0

SAS Loloalice au capital de 5000€ | RCS Nevers 792665747 | Code APE : 8553Z